

Lettre d'information N° 3

IEN Aix-Les-Bains
Lundi 4 octobre

Chaque lundi, nous vous adressons cette lettre afin d'éviter, le reste de la semaine, de surcharger vos boîtes mails d'informations. Ces dernières sont triées et classées pour vous en faciliter la lecture et l'accès.

Je vous remercie de bien prendre l'habitude de la consulter et d'ouvrir les différents liens.

L'objectif : une fois par semaine, recevoir des réponses à certains questionnements, des informations et des outils utiles pour l'exercice de vos fonctions.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et vous en remercie.

Nadège LUCAS
Inspectrice de l'éducation nationale

Informations Institutionnelles



Les écoles, collèges et lycées du département de la Savoie ne passent pas ce lundi 4 octobre 2021 au niveau 1 (niveau vert). **Le niveau 2 du protocole sanitaire continue donc de s'appliquer avec notamment l'obligation du port du masque en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire.**

En effet, le décret (n° 2021-1268 du 29 septembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire) paru jeudi 30 septembre au Journal Officiel classe la Savoie comme une zone où une circulation élevée de l'épidémie est constatée. 53 autres départements sont dans ce cas et figure à l'annexe 2 bis du décret du 1er juin 2021 modifié. Cette liste sera mise à jour nationalement en fonction de l'évolution de la circulation du virus.

<https://www.education.gouv.fr/covid19-quel-protocole-sanitaire-s-applique-pour-les-ecoles-et-etablissements-de-mon-departement-325535>

COVID-19

[Mise à jour](#) de la FAQ le 30/09/2021 sur le site education.gouv.fr



Absentéisme des élèves à l'école

- Courrier du DASEN
- Schéma de suivi de signalement
- Procédure à mettre en place à l'école
- Fiche de signalement pour le DASEN



Remboursement forfaitaire de la cotisation mutuelle

Concernant les demandes relatives au remboursement de la complémentaire santé pour 15 euros par mois, les enseignants ne doivent pas transmettre de demande papier pour l'instant. Une communication académique va venir préciser cette information et un formulaire dématérialisé sera à utiliser.

Informations Pédagogiques



[Projet de cycle sport collectif avec des élèves de CE2, CM1, CM2 avec intervenant extérieur](#)

Afin de vous aider à mettre en œuvre, cette année, un projet de sport collectif avec votre classe de niveaux CE2, CM1, CM2, la circonscription s'est mise en relation avec des intervenants extérieurs et vous propose 3 activités : rugby, football et basketball.



Programme de mobilité Jules Verne : L'académie de Grenoble propose des mobilités internationales aux enseignants dans le cadre du projet Jules Verne dans plusieurs états des Etats-Unis.

[Courrier de la rectrice](#)

[FAQ Jules Verne](#)



[Circulaire LVE pour l'année 2021-2022](#)

Guide de l'enseignement des langues
Enseignement des langues vivantes à l'école
Parcours « Emile »
Organisation des enseignements
Ressources d'accompagnement départemental



[Note de rentrée des écoles maternelle de la Savoie](#)

L'école comme lieu d'apprentissage
Les rapports à l'autre et à la société
L'école comme lieu où chacun a sa place
L'école comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée
L'accompagnement et la formation des enseignants

Informations Numériques



Informations pour les directeurs

Le registre des élèves inscrits (ancien registre matricule) en version papier est un document administratif obligatoire (circulaire 94-190 du 29 juin 1994). Il doit être conservé durant 50 ans. (cf BO n°24 du 16 juin 2005). Le directeur peut cependant éditer dans Onde les feuilles pour constituer ce registre.

[Tutoriel à consulter](#)



[Le site de l'ash](#) de l'Essonne de l'académie de Versailles a pour vocation de proposer des outils pour aider et développer l'école inclusive en proposant des outils numériques, des tutoriels pour des logiciels ainsi que de nombreuses infographies (posters).



[La nouvelle campagne d'appel à projet Heures Numériques 2021-2022](#) est ouverte **jusqu'au 8 octobre.**

[Consulter les projets de l'année 2020-2021](#) et contacter votre ERUN pour plus d'informations.